

■ **Ernest Rothacher S.A.**, à Lausanne, installations électriques (FOSC du 30.06.2000, p. 4439). Par décision du 10 janvier 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a homologué le concordat par abandon d'actifs intervenu entre la société et ses créanciers. La raison sociale devient **Ernest Rothacher S.A. en liquidation concordataire**. Liquidateur : Ernest Cardis, de Genève, à Saint-Légier-La Chiésaz, avec signature individuelle. La signature de Francis Clerc et Jeanne d'Hollosy est radiée. Adresse de la société en liquidation : avenue Antoine-Henri-Jomini 8, chez BFB Fidam société fiduciaire.  
Journal no 4769 du 10.05.2002  
(00470634 / CH-550.1.006.256-3)